

T. +33 (0)4 42 35 80 00
prenom.nom@petroineos.com

Petroineos Manufacturing
France SAS
Avenue de la Bienfaisance
BP6
13117 Lavéra
FRANCE

A : M. le Préfet du Département

LAVERA, le 27 juillet 2022

De : Direction HSE INEOS
Service Environnement

Nos réf : ENVI-n° 111 /2022
Tél : 04.42.35.31.29
E. mail : christine.chabrand@petroineos.com

Objet : Demande de régulation des œufs et goélands pour le complexe pétrochimique de Lavéra

Monsieur le Préfet,

Nous sollicitons l'autorisation de procéder au contrôle de la population de goélands sur le site de la raffinerie et sur le site pétrochimique de Lavéra (Sociétés INEOS Chemicals Lavera, INEOS Derivatives Lavera, INEOS Technologies France, PETROINEOS Manufacturing France, Naphtachimie, Kemone, Appryl, Lavera Energie et Air Liquide).

A cet effet, la société PETROINEOS Manufacturing France, représentée par son Directeur Fiabilité-Hygiène, Sécurité, Environnement a délégué des autres sociétés du site, selon la convention de délégué que nous vous joignons.

Les risques liés aux goélands sont récurrents d'année en année.

Le 17 janvier 2017, nous avons obtenu l'autorisation préfectorale n ° 13-2018 01-17-005 de destruction de spécimens de Goéland Leucopée pour la période 2018-2022.

Le protocole d'interventions, ainsi que la méthode de stérilisation des œufs, ont été choisis jusqu'à 2014 suite aux conseils et visite de terrain d'un biologiste de la Station de la Tour du Valat, spécialiste des goélands. Lors du Comité Départemental de suivi des populations de goélands, mouettes et grands cormorans du 7 octobre 2004, les spécialistes nous ont conseillés de réaliser en parallèle de la stérilisation, des destructions de nids ciblées sur les zones les plus sensibles de notre site.

Nous sollicitons donc une nouvelle autorisation de procéder au contrôle de la population de Goéland Leucopée sur le site de Lavera pour les cinq années prochaines.

Vous trouverez donc en annexe les pièces jointes suivantes :

- 1- La convention de délégué et son avenant (mentionné ci-dessus).
- 2- La fiche CERFA 1316*01 et sa pièce jointe, rassemblant l'ensemble des informations demandées conformément à l'arrêté du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées.
- 3- L'évolution de la population des goélands sur le site depuis 2018 ainsi que le bilan des actions mises en place et l'impact de ces actions sur la population des goélands.

Nous vous joignons également le bilan détaillé pour l'année 2022.

- 4- Les principaux lieux de nidification, correspondant également aux principales localisations des goélands ; cette carte est accompagnée d'un plan de situation de la plateforme ainsi que des différentes sociétés concernées. Veuillez noter qu'il n'y a pas d'entrave à la nidification, inutile de par le périmètre du site (on ne peut pas poser un filet sur 300 ha). Des nids sont quelquefois détruits.
- 5- La description des interventions mises en place et le calendrier associé
- 6- Les documents attestant de la formation de la personne habilitée à procéder à ces campagnes, Mr VASSEROT MERLE Damien de la société Provence Effarouchement (GIES2, ATEX0, titulaire d'un certificat de capacité et d'une autorisation d'ouverture pour la détention de rapaces en captivité et l'effarouchement).

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

T. NORDERA

Directeur Hygiène Sécurité Environnement
Petroineos Manufacturing France

Copies :

Mme Marie COUDRILLIER- Pôle Biodiversité SMEE/PNT DDTM13

M.DURAND - DREAL Martigues Route de la vierge 13500 Martigues

ANNEXE – pièces jointes

1- convention



1- convention



1- avenant

goelands signée 30-0convention goelands :

2- cerfa et besoins



2- cerfa1361601 et
piece jointe besoins.p

3- bilans des interventions



3- bilan N-3.pdf



3- compte rendu
captures goélands lav

4- localisations



4- localisations.pdf

5- mode opératoire et calendrier



5- mode operatoire-
calendrier interventior

6- agréments



6- agrément
piégeur.pdf



6- autorisation
d'ouverture d'établiss



6- certificat de
capacité.pdf



6- qualifications.pdf
